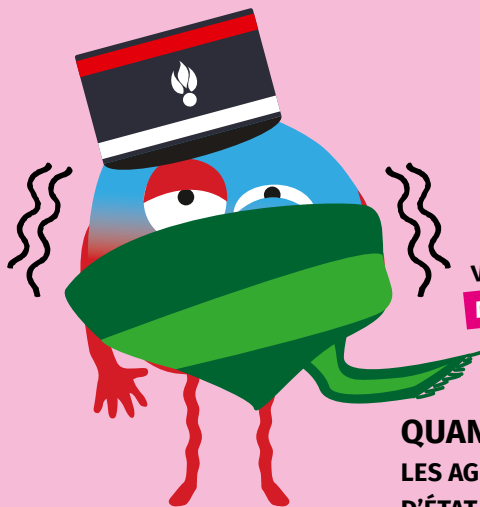


MA SANTÉ CONCERNE TOUT LE MONDE

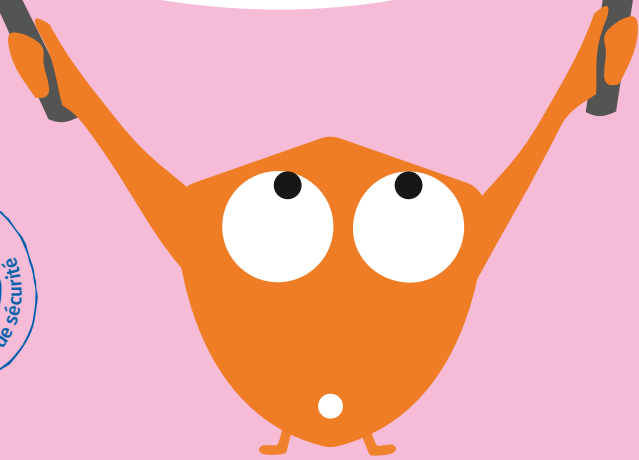


ENEZ TÉMOIGNER SUR

[MFP.FR/MOBILISATIONFONCTIONPUBLIQUE](https://mfp.fr/mobilisationfonctionpublique)

QUAND ILS SONT MALADES,
LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE
D'ÉTAT ONT COMME LES AUTRES BESOIN
D'UNE BONNE COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE.
**POURTANT, L'ÉTAT NE PREND EN CHARGE
QUE 3% DE LEUR MUTUELLE. C'EST INJUSTE
ET LE SERVICE PUBLIC EN SOUFFRE !!**

**MOI, AGENT DE L'ÉTAT,
JE SUIS À VOTRE SERVICE...
MA SANTÉ, C'EST
IMPORTANT !!**



**MA SANTÉ NE VAUT
MÊME PAS 6 €.**

Tous les salariés du privé bénéficient d'une mutuelle prise en charge *a minima* à 50% par leur employeur (en moyenne **244 euros par an et par salarié**).

Pour les agents de l'État, la participation des ministères est en moyenne de 3%, soit **6 euros par an et par agent**, et ne cesse de baisser au fil des années.

**L'ÉTAT, MON EMPLOYEUR,
N'A AUCUNE OBLIGATION.**

Le financement par l'employeur d'une complémentaire est obligatoire pour les salariés du privé... mais facultatif pour les agents du service public.

SUBITEMENT, LE COÛT DE MA PRÉVOYANCE EXPLOSE !!

La quasi-totalité des ministères vient de priver près de 3,5 millions de fonctionnaires de leur couverture dépendance. Résultat : si je souhaite maintenir ma couverture actuelle, ma cotisation dépendance individuelle sera multipliée par 10 !